

ACTIVITÉ ET CHÔMAGE PARTIEL

L'accord garantissant le maintien de salaire à 100% pour les personnes vulnérables s'est terminé le 31 décembre 2020. On aurait bien aimé vous annoncer plein d'améliorations, mais visiblement La Poste n'a pas pris de bonnes résolutions pour cette nouvelle année et continue à se cantonner au minimum légal... Un « nouvel » accord va s'appliquer dont la durée ne sera encore une fois que d'un mois !

Une nouvelle fois, La Poste compte appliquer à la lettre les mesures gouvernementales en excluant de nombreux agents :

- Aucune mesure pour les postier·es partageant le même domicile qu'une personne vulnérable !
- Aucune mesure pour les postier·es aidant·es !

Si c'est pour faire le strict minimum, la direction n'a pas besoin de passer par un accord ! Elle pourrait mettre tout simplement les salarié·es concerné·es en ASA éviction, au même titre que les fonctionnaires.

Elle pourrait également s'engager pour plus d'un mois, pour que les personnels concernés aient un peu de visibilité à moyen terme. D'autant qu'on est très loin de pouvoir parler de négociations...

Pour *Sud*, les mesures de chômage partiel doivent s'appliquer aux postier·es cohabitant avec une personne vulnérable, mais aussi aux aidant·es. Nous continuons à affirmer que le télétravail n'est pas compatible avec la garde d'un enfant, l'ensemble des postier·es doivent pouvoir bénéficier des mesures de l'accord en cas de fermeture d'école ou de structure d'accueil.

Activité partielle et absences, les directions pataugent !

Il nous est remonté des situations complètement ubuesques où des directions refusent que des agents en chômage partiel ou en ASA éviction alimentent leur CET. Le motif avancé est qu'ils seraient considérés comme absent... Sauf que l'activité partielle et l'ASA sont des positions d'activité !

Les personnes concernées peuvent donc librement alimenter leur CET.

La DRH a aussi confirmé que les agents en éviction ne sont pas en arrêt maladie. De fait, ils ne peuvent pas être à demi traitement après 3 mois... contrairement à ce qui peut être annoncé dans les services !

